

AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS
- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -
Semaine du 4 au 8 mai 2020

Tunisie :

- *L'Etat tunisien a contracté le 5 mai 2020 un prêt syndiqué de 1,2 Md TND auprès de 12 banques tunisiennes ; les prix des carburants ont été ajustés à la baisse le 7 mai 2020 ; un accord a été signé pour mettre en place un portefeuille digital afin de distribuer les aides sociales.*
- *Le Fonds monétaire international (FMI) a sensiblement révisé à la baisse ses perspectives de croissance économique pour la Tunisie en 2020 (-4,3%), en raison de l'impact du covid-19.*
- *L'Union européenne a retiré la Tunisie de sa liste relative au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme.*
- *Le taux d'inflation a enregistré une nouvelle hausse en avril 2020 à +6,3% sur un an selon l'Institut national de la statistique (INS).*
- *La propagation du Covid-19 a affecté le secteur du tourisme et dans une moindre mesure celui des phosphates.*
- *Proparco a investi 20 M USD pour soutenir les PME en Tunisie, au Maroc et en Egypte.*

Libye :

- *La Banque centrale de Libye (BCL) a publié les données budgétaires relatives aux quatre premiers mois de l'année 2020.*
- *Le FMI a fortement révisé à la baisse ses prévisions de croissance pour la Libye en 2020 (à -58,7%).*
- *Le Conseil présidentiel (CP) a prolongé le couvre-feu et inauguré un centre d'intervention rapide pour lutter contre le covid-19.*

TUNISIE

• *L'Etat tunisien a contracté le 5 mai 2020 un prêt syndiqué de 1,2 Md TND auprès de 12 banques tunisiennes ; les prix des carburants ont été ajustés à la baisse le 7 mai 2020 ; un accord a été signé pour mettre en place un portefeuille digital afin de distribuer les aides sociales.*

Alors que 1 032 cas de contamination au covid-19 et 45 décès ont été confirmés en Tunisie au 9 mai 2020 selon le ministère de la Santé, le ministère des Finances a annoncé le 5 mai 2020 la [signature d'un accord pour la mise en place d'un portefeuille digital](#), un portefeuille virtuel sur mobile, qui permettra de distribuer les aides sociales via environ 4 000 points (agences postales, agences bancaires, une partie des distributeurs automatiques de billets). Le ministère des Affaires sociales a par ailleurs annoncé le 5 mai 2020 qu'une aide financière supplémentaire de 60 TND au profit des familles démunies serait versée à l'occasion de Aïd al-fitr, en complément des subventions exceptionnelles allouées pour le mois de mai. De plus, le ministre des Affaires sociales, M. Habib Kechaou, a annoncé que 32 000 professionnels, ayant déposé leurs dossiers sur la plateforme Batinda réservée aux demandes de compensation des artisans et commerçants, et ayant rempli les conditions requises, recevront l'aide gouvernementale de 200 TND à partir du 4 mai 2020. D'autre part, le ministre des Finances M. Nizar Yaiche, a assuré le 3 mai 2020 que le mécanisme de garantie des crédits accordés par les banques aux entreprises sinistrées en raison de la pandémie, lancé le 22 mars 2020 par le gouvernement, entrera en vigueur cette semaine. Il a indiqué que l'enveloppe totale des crédits mis à la disposition de ces entreprises a été portée de 500 M TND à 1,5 Md TND. M. Yaiche a précisé qu'une entreprise est considérée comme affectée si elle enregistre une baisse d'au moins -25% du chiffre d'affaires (CA) en mars 2020 en g.a., ou de -40% en avril 2020 en g.a. La garantie de l'Etat, via la Société tunisienne de garantie (SOTUGAR), s'élève de 70% à 90% du montant total du crédit. Les banques participantes doivent proposer un taux qui ne dépasse pas un taux égal au taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) + 1,75%. En lien avec la chute des cours mondiaux du pétrole, le ministère de l'énergie, des mines et de la transition énergétique a détaillé le 7 mai 2020 les nouvelles baisses des prix des carburants : -0,030 TND pour l'Essence sans plomb (à 2,005 TND/litre), -0,025 TND pour le Gazoil Super (à 1,775 TND/litre), -0,020 TND pour le Gazoil Normal (à 1,530 TND/litre). Pour rappel, le ministre des Finances M. Nizar Yaiche avait annoncé fin mars la mise en place d'un nouveau mécanisme de fixation des prix des carburants à la pompe afin de refléter les baisses du prix du baril de pétrole sur les prix à la pompe. Un premier ajustement à la baisse avait été réalisé le 7 avril 2020. En outre, l'Etat a contracté un [prêt syndiqué auprès de 12 banques tunisiennes](#), dans le cadre d'une convention signée le 5 mai 2020 en présence de M. Nizar Yaiche, et du gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie (BCT), M. Marouane Al Abassi. Le prêt s'élèvera à environ 1,18 Md TND (257 M EUR avec un taux d'intérêt de 2%, et 130 M USD avec un taux d'intérêt de 2,75%) et sera remboursable sur 3 ans. Ce mode de financement du budget de l'Etat a été utilisé pour la 1^{ère} fois en juillet 2017. Le prêt précédent de ce type, inscrit dans la Loi de Finances 2019, était d'un montant comparable (1,2 Md TND) et à des conditions proches (2,25% et 2,5%). Le prêt actuel devrait permettre notamment d'accompagner les entreprises sinistrées à cause du confinement et de contribuer à préserver les emplois. Par ailleurs, le ministère de la Santé a indiqué le 5 mai 2020, que l'ensemble des dons en nature reçus du 27 avril 2020 au 3 mai 2020 ont atteint la somme de 3,2 Mds TND, dont principalement des équipements de protection individuelle (2 Mds TND) et des équipements médicaux (991 M TND). De plus, le ministère des Finances a indiqué que les dons déposés par les citoyens et les entreprises tunisiennes au compte postal 18-18, dédié à la lutte contre le covid-19, ont atteint 198 M TND au 6 mai 2020. Enfin, la directrice d'approvisionnement à la pharmacie centrale de Tunisie (PCT), Mme Faten Mkacher, a déclaré le 6 mai 2020 que 25 M de masques ont été reçus en provenance de Chine, et seront distribués entre les hôpitaux publics, les établissements privés et les pharmacies.

- *Le Fonds monétaire international (FMI) a sensiblement révisé à la baisse ses perspectives de croissance économique pour la Tunisie en 2020 (-4,3%), en raison de l'impact du covid-19.*

Le FMI a publié son dernier rapport sur les « [perspectives de l'économie mondiale](#) », révisant sensiblement ses estimations en raison de l'impact du covid-19 sur l'économie mondiale. Le FMI a notamment fortement révisé ses prévisions pour la Tunisie: i/ Baisse estimée du taux de croissance du PIB réel de -4,3% en 2020, après +1,0% en 2019 (contre +2,4% prévu pour 2020 selon le précédent rapport sur les perspectives de l'économie mondiale publié en octobre 2019 par le FMI), mais reprise prévue de +4,1% en 2021. ii/ Taux d'inflation de +6,2% prévu pour 2020, après +6,7% en 2019 (révisé à la hausse par rapport au précédent rapport, qui prévoyait une inflation de +5,4% en 2020). iii/ Résorption du déficit courant de -8,8% du PIB en 2019 à -7,5% du PIB en 2020 (contre une estimation de -9,4% du PIB en 2020 dans le précédent rapport).

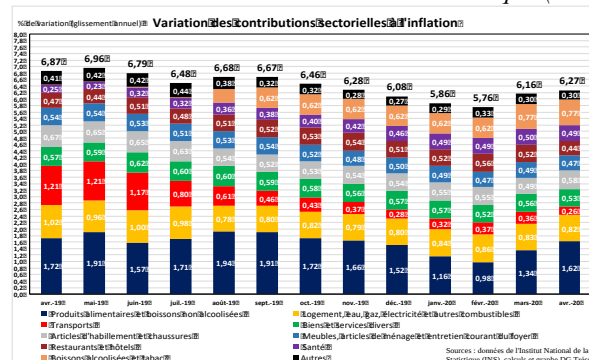
- *L'Union européenne a retiré la Tunisie de sa liste relative au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme.*

La Commission européenne a [publié le 7 mai 2020](#) une nouvelle liste des pays tiers identifiés à haut risque dont le dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) présente des carences stratégiques. Elle a ainsi retiré de cette liste six pays dont la Tunisie. Selon le communiqué, cette mise à jour a été effectuée en tenant compte des évolutions survenues au niveau international depuis 2018, et serait désormais mieux alignée sur les listes publiées par le Groupe d'Action Financière (GAFI). La Commission a précisé que la liste serait désormais soumise au Parlement européen et au Conseil pour approbation dans un délai d'un mois (avec une éventuelle prolongation d'un

mois), et que le retrait des pays de la liste entrerait en vigueur 20 jours après sa publication au Journal officiel. Pour rappel, la Tunisie était inscrite sur la liste noire de l'Union européenne (UE) depuis le 13 décembre 2017, et celle du GAFI depuis le 3 novembre 2017. Suite aux efforts importants entrepris par la Tunisie pour être en conformité avec les normes internationales en matière de LBC/FT, le GAFI avait placé la Tunisie sur une autre liste de pays, « sous surveillance ». *In fine*, le GAFI avait annoncé la sortie de la Tunisie de cette liste le 18 octobre 2019. Depuis cette date, la Tunisie ne figurait plus que sur la liste de l'UE en matière de LBC/FT.

- *Le taux d'inflation a enregistré une nouvelle hausse en avril 2020 à +6,3% sur un an selon l'Institut national de la statistique (INS).*

Selon les dernières données de l'Institut National de la Statistique (INS), le taux d'inflation a légèrement poursuivi sa hausse en avril 2020 à +6,3% en glissement annuel (g.a.), après +6,2% en mars 2020 en g.a. Cette hausse s'explique en premier lieu par l'accélération de la croissance des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+6,2% en avril 2020 en g.a., après +5,1% en mars 2020 en g.a.). Cela s'observe d'une part pour tous les types de produits alimentaires à l'exception des huiles alimentaires (-11,5% en avril 2020 en g.a.), et d'autre part pour tous les types de boissons non alcoolisées. En second lieu, la hausse du taux d'inflation est liée à l'accélération de la croissance des prix des articles d'habillement et chaussures (+7,9% en avril 2020 en g.a., après +6,6% en mars 2020 en g.a.). Enfin, le taux d'inflation sous-jacente « hors produits alimentaires et énergie » est resté stable à +7,0% en avril 2020 en g.a. Il reste supérieur au taux d'inflation globale.



- *La propagation du Covid-19 a affecté le secteur du tourisme et dans une moindre mesure celui des phosphates.*

Concernant le secteur du tourisme, la Tunisie a réalisé au cours du 1^{er} trimestre 2020 les recettes touristiques les plus importantes (931 M TND au T1 2020, soit 297 M EUR) sur cette période de l'année depuis 2010, grâce aux performances réalisées en janvier et en février 2020. Cependant, la crise du Covid-19 a sévèrement impacté les recettes du secteur à partir du mois de mars. *In fine*, selon les indicateurs publiés le 8 mai 2020 par la Banque Centrale de Tunisie (BCT), les recettes touristiques cumulées du 1^{er} janvier au 30 avril 2020 ont baissé de -22 % en g.a pour s'établir à 994 M TND (318 M EUR). Par ailleurs, selon les chiffres publiés par la Direction Générale des Mines du ministère de l'Energie, des Mines et de la Transition énergétique, la production tunisienne de phosphates en 2020 a atteint 1,63 million de tonnes (Mt) au 5 mai 2020, en hausse de +29% par rapport aux 4 premiers mois de 2019. Malgré cela, cette quantité représente seulement 83% des prévisions de production espérées sur la période par la Compagnie des Phosphates de Gafsa (1,95 Mt). Celle-ci avait fixé un objectif de production de 6 Mt en 2020.

- *Proparco a investi 20 M USD pour soutenir les PME en Tunisie, au Maroc et en Egypte.*

Proparco, filiale de l'Agence Française de Développement (AFD) dédiée au secteur privé, a annoncé le 4 mai 2020 une prise de participation à hauteur de 20 M USD dans le nouveau fonds d'investissement SPE AIF I de la société SPE Capital, pour soutenir les PME en Tunisie, en Egypte et au Maroc. Ce projet vise à accompagner une dizaine de PME connaissant une forte croissance ou une transition dans les secteurs de l'industrie, de la santé et de l'éducation. Le fonds a déjà effectué un investissement en Tunisie, en consortium avec Meninx Holding, dans le groupe d'éducation Holged Tunisie, propriétaire de l'International School of Carthage. SPE Capital, dont le siège est à Tunis, est un partenaire privilégié de Proparco en Afrique du Nord et gère d'autres fonds qui ont également investi en Tunisie, notamment dans Sotipapier, leader en Afrique du Nord dans la fabrication de papier à usage industriel. Par ailleurs, le projet de loi portant approbation de la convention de crédit conclue le 22 octobre 2018, entre la Tunisie et l'AFD, a été adopté le 7 mai 2020. Il concerne la contribution au financement du programme de revalorisation des anciens centres urbains en Tunisie.

LIBYE

- *La Banque centrale de Libye (BCL) a publié les données budgétaires relatives aux quatre premiers mois de l'année 2020.*

Sur la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2020, les recettes budgétaires ont atteint 2,5 Mds LYD selon la BCL (contre 3,2 Mds LYD prévus initialement ; après 2,3 Mds LYD fin mars 2020). En raison de la fermeture des installations pétrolières, les revenus pétroliers sur les 4 premiers mois de l'année étaient limités à 1,98 Md LYD (1,90 M LYD fin mars 2020), et représentaient 79,1% des recettes budgétaires (contre 92,6% sur l'année 2019). La BCL note que la fermeture des installations pétrolières durant les 4 premiers mois de 2020 a engendré des pertes directes d'environ 5 Mds USD. Les autres recettes sont principalement les recettes fiscales (169 M LYD, soit 7% des recettes budgétaires totales). Les revenus de la taxe sur les ventes de devises de début janvier à fin avril 2020 s'élèveraient à 6,66 Mds LYD, dont 700 M ont été alloués pour financer l'investissement public, et le reste alloué pour rembourser la dette publique. Sur la même période, les dépenses budgétaires s'élèveraient à 11,4 Mds LYD (contre 12,8 Mds LYD prévus initialement ; après 7,5 Mds LYD fin mars 2020). La BCL a donc inscrit un prêt de 8,9 Mds LYD. Les salaires, premier poste de dépense, représenteraient 65% des dépenses publiques totales. Il s'agirait ensuite des subventions (18%), des urgences (11%), et des biens et services (6%). Concernant les subventions : 69% sont des subventions aux carburants, 14% pour les médicaments, 9% pour l'électricité, 5% pour l'assainissement et 3% pour l'eau.

- *Le FMI a fortement révisé à la baisse ses prévisions de croissance pour la Libye en 2020 (à -58,7%).*

Le FMI a mentionné dans son dernier rapport sur les « perspectives de l'économie mondiale » de nouvelles prévisions économiques pour la Libye. Le pays subit les conséquences de la crise du covid-19 et du blocus pétrolier en cours : i/ Baisse estimée du taux de croissance du PIB réel de -58,7% en 2020, après +9,9% en 2019 (contre une croissance nulle prévue pour 2020 selon le précédent rapport), mais reprise prévue de +80,7% en 2021. ii/ Taux d'inflation de +22,3% prévu pour 2020, après +4,6% en 2019 (révisé à la hausse par rapport au précédent rapport, qui prévoyait une inflation de +8,9% en 2020). iii/ Creusement du déficit courant de -0,3% du PIB en 2019 à -6,6% du PIB en 2020 (mais moins important que prévu dans le précédent rapport, qui tablait sur un déficit courant de -11,6% du PIB pour 2020).

- *Le Conseil présidentiel (CP) a prolongé le couvre-feu et inauguré un centre d'intervention rapide pour lutter contre le covid-19.*

64 cas de contamination au Covid-19 et 3 décès ont été confirmés par le Centre national de lutte contre les maladies en Libye au 10 mai 2020. Le chef du CP, M. Fayez Al-Sarraj, a inauguré le 4 mai 2020 à Tripoli le Centre d'intervention rapide pour faire face au Covid-19, et le CP a prolongé de 10 jours le couvre-feu de 18h à 6h à partir du 8 mai 2020. Selon un communiqué, la NOC et ses partenaires internationaux ont alloué un budget estimé à 3 M USD pour fournir du matériel médical essentiel et le distribuer aux municipalités libyennes. La NOC a notamment annoncé avoir livré le 3 mai 2020 des articles médicaux à 12 municipalités libyennes (masques et combinaisons de protection, équipements de pulvérisation de désinfectant, désinfectants pour les mains et autres matériels médicaux).